



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BARKMERE TENUE LE 9 JUILLET 2016 À 10H00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE DE BARKMERE (QUÉBEC).



BARKMERE

Étaient présents :	Le Maire	Luc Trépanier
	Les conseillers	Jake Chadwick Tim Kalil Stephen Lloyd Chantal Raymond Bruce MacNab
	Directeur général et secrétaire-trésorier	Steve Deschenes
Absence :	Le conseiller	Marc Fredette

1. Résolution 2016-068 – Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par la conseillère Chantal Raymond et résolu à l'unanimité par les membres présents:

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Séance ordinaire du 11 juin 2016

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

3.2 Correspondances

3.3 APLÉ

3.4 Suivi de la dernière séance

3.5 Période de questions (30 minutes)

4. Finances et Administration

4.1 Rapport de la direction générale

4.2 Résolution – Premier paiement au Groupe Laverdure pour la construction de l'Hôtel de Ville et du Centre communautaire

4.3 Comptes à payer

4.4 Résolution – Embauche d'une préposée au débarcadère

4.5 Résolution – Nomination d'un maire suppléant

5. Urbanisme

5.1 Compte rendu de la rencontre de consultation en urbanisme du 18 juin 2016

6. Infrastructures

6.1 Suivi sur la construction de l'Hôtel de Ville et du Centre communautaire

6.2 Suivi sur le dossier de la reclassification du barrage

6.3 Résolution – Demande d'un certificat d'autorisation au MDDELCC en vertu de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2, a. 22)

7. M.R.C. et affaires gouvernementales

7.1 Rapport du maire

8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE



2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Résolution 2016-069 – Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2016

PRENANT ACTE QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, RLRQ c C-19,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, secondé par la conseillère Bruce Macnab et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juin 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Affaires courantes

3.1 Annonces

La municipalité d'Arundel a mis sur pied un programme appelé Croques-Livres, qui permet aux enfants de donner un livre et d'en recevoir un autre, afin d'encourager la lecture chez les jeunes. C'est une très belle initiative, et la mairesse Guylaine Berlinguette m'a confirmé que l'activité était également ouverte aux jeunes de Barkmere.

Il s'avère difficile de trouver des endroits pour installer les antennes de FILAU, pour desservir le territoire de Barkmere pour l'Internet à haute vitesse. L'un des deux propriétaires rencontrés par FILAU n'a exprimé aucun intérêt à l'installation sur leurs terres d'une antenne et l'autre n'a pas répondu aux demandes de rencontres pour discuter de la possibilité. C'est dommage car l'équipement de transmission est déjà acheté, via la subvention du programme Canada Branché. Rappelons-nous que l'installation doit se faire sur un terrain accessible 12 mois par année, desservi par électricité et assez élevé pour permettre au signal d'être accessible sur une distance suffisante. Également, le Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles a décidé d'imposer un tarif de location prohibitif, ce qui exclut l'usage des terres publiques pour les antennes.

Le Ministère des Affaires Municipales a renouvelé le programme Réno-Région, pour aider à payer pour la rénovation d'habitation principale dans les régions comme la nôtre. Par contre, les restrictions au niveau du revenu maximal du contribuable rendent l'accès à la subvention plutôt difficile. Les détails du programme sont disponibles à l'Hôtel de Ville.

3.2 Correspondances

Nous avons reçu une lettre du député Yves Saint-Denis, confirmant que nous allions recevoir un montant de \$30,000 dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, soit \$15,000 pour couvrir l'an dernier, et \$15,000 cette année. Le premier montant servira à compléter l'aménagement de la rampe de mise à l'eau. La deuxième somme sera utilisée pour réparer la descente vers les quais de location, de façon durable.

3.3 APLÉ

Le représentant de l'APLÉ, M. Charles LeGuen, rappelle la tenue des régates le samedi 30 juillet 2016 à l'Île Goulden.

3.4 Suivis de la dernière séance

Toutes les résolutions ont été mises en oeuvre par le Directeur général, et nous avons certains déboursés à approuver aujourd'hui suite à ces décisions.



3.5 Période de questions

Début de la période de questions : 10h12

Madame Suzanne Sylvestre : suite à la dernière tempête de vent qui a occasionné des déracinements d'arbres au village qu'arriverait-il dans l'éventualité d'un évènement de plus grande envergure. Avec qui devrions-nous communiquer, qui est responsable.

La municipalité a un plan d'urgence civil, par contre ce dernier devra être révisé. Les conseiller Chantal Raymond et Tim Kalil pilote ce dossier.

Madame Andrea Leber : est-ce qu'il y a un citoyen de Barkmere sur le comité de sélection de l'œuvre d'art qui sera intégré au nouveau bâtiment municipal.

Ce comité est dicté par le Ministère de la Culture. Barkmere a un représentant sur un comité de 3 personnes (les 2 autres sont un fonctionnaire du gouvernement et un artiste nommé par le gouvernement) Le conseiller Stephen Lloyd fut choisi représentant.

Madame Andrea Leber : pourquoi utilisez-vous le 30 000\$ de la subvention du PAARRM pour réparer la descente près des installations de monsieur Richard O'Shaugnessy.

Cette descente fait partie du Chemin des Jésuites et est également utilisé par les locataires des quais municipaux.

Monsieur Gilles Brosseau : allez-vous suivant la demolition de l'ancienne Hôtel de Ville utiliser les 2 bornes à incendie existante.

Nous allons vérifier avec les services d'incendie qui nous déservent actuellement.

Monsieur Charles Leguen : des hydravions se pose sur le Lac des Écorces, la Ville peut-elle contrôler l'accès à ces derniers.

La Ville n'a aucune juridiction c'est une compétence fédérale.

Fin de la période de questions: 10h28

4. Finances et Administration

4.1 Rapport du directeur général

Nous avons émis 8 permis de construction, 5 certificats d'autorisation, aucune demande de PIIA et aucune demande de lotissement. Nous avons reçu 6 confirmations de pompage septique.

Concernant les mutations, nous avons reçu 8 transactions de la MRC des Laurentides.

4.2 Résolution 2016-070 – Premier paiement au Groupe LAverdure pour la construction de l'Hôtel de Ville et du Centre communautaire

CONSIDÉRANT la résolution 2016-054 ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu de la firme Parent – Labelle Architectes le certificat de paiement #1;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu la facture du Groupe Laverdure Construction Inc. associée au certificat de paiement #1;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par le conseiller Bruce Macnab, secondé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la Ville de Barkmere, suivant la recommandation de la firme Parent-Labelle Architectes, procède au premier paiement de 95 878,11\$, taxes incluses, pour la



construction de l'Hôtel de Ville et du Centre communautaire à Groupe Laverdure Construction Inc.

ADOPTÉE

4.3 Résolution 2016-071 – Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Bruce Macnab et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere					
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant					
Town of Barkmere					
Cheque Log for 15411111 National Bank - Mont-Tremblant					
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication	
No.	Payee	Amount	Date		Explanation
EFP-504		\$370,18	2016-06-15	paie période finissant 12 juin 2016	Pay period ending June 12,2016
EFP-505		\$1 840,95	2016-06-15	Paie période finissant 12 juin 2016	Pay period ending June 12,2016
EFP-506		\$1 403,94	2016-06-15	Paie période finissant 12 juin 2016	Pay period ending June 12,2016
EFP-507		\$371,61	2016-06-22	Électricité	electricity
EFP-508		\$698,56	2016-06-29	Paie période finissant 26 juin 2016	Pay period ending June 26,2016
EFP-509		\$1 840,95	2016-06-29	Paie période finissant 26 juin 2016	Pay period ending June 26,2016
EFP-510		\$1 403,94	2016-06-29	Paie période finissant 26 juin 2016	Pay period ending June 26,2016
EFP-511	Bell Canada	\$162,44	2016-07-11	Ligne téléphonique Hôtel de ville	Phone lines Town Hall
		\$8 092,57		Total- Règlement 213	Total- Bylaw 213
4077	Arpentech des Laurentides	\$1 897,09	2016-07-09	Projet Hôtel de ville	City hall project
4078	Chantal Raymond	\$313,88	2016-07-09	Compte de dépense	Expenses account
4079	DWB consultants	\$431,16	2016-07-09	Projet Hôtel de ville	City hall project
4080	Eastman systems	\$440,40	2016-07-09	Compte de taxes 2016	Taxes account 2016
4081	Entreprise Patrick Labrosse	\$801,95	2016-07-09	Entretien gazon été 2016	landscaping contract summer 2016
4082	Équipement Moore Ltee	\$439,78	2016-07-09	location Hôtel de ville temporaire	temporary town hall rental
4083	Groupe Laverdure construction inc	\$95 878,11	2016-07-09	1er versement construction Hôtel de ville	1st account cityhall construction
4084	Les Quais Laurentiens	\$19 833,37	2016-07-09	Achat Quais	Dock bought
4085	LRM industries inc	\$328,75	2016-07-09	Lumière lac	Light on lake
4086	Matériaux R. McLaughlin inc	\$87,85	2016-07-09	Achat outils	tools
4087	Médias transcontinentals	\$442,65	2016-07-09	Annonce journal local	local journal publication
4088	Municipalité Montcalm	\$2 392,50	2016-07-09	Entente incendie	Fire protection agreement
4089	Municipalité du Canton d'Arundel	\$1 410,75	2016-07-09	Entente incendie	Fire protection agreement
4090	OBV RPNS	\$100,00	2016-07-09	Adhésion Rivière Rouge	Membership Rivière rouge
4091	Outils Tremblant inc	\$819,20	2016-07-09	Achat outils	tools
4092	Pompagne sanitaire 2000	\$195,46	2016-07-09	Location toilette chimique	Toilet rental
4093	Serrurier Magic SENC	\$224,20	2016-07-09	barrière lac	Lake barriers
4094	annulé				
4095	Steve Deschenes	\$408,16	2016-07-09	Compte de dépenses	Expenses account
4096	MRC des Laurentides	\$27 120,75	2016-07-09		
4097	annulé				
4098	Alissa Meurs	\$14,30	2016-07-09	Compte de dépenses	Expenses account
4099	Dave Roy Williams	\$221,91	2016-07-09	Compte de dépenses	Expenses account
4100	Enviro-Solutions	\$574,88	2016-07-09	Test barrage	Dam test
4101	annulé				
4102	JV. Maintenance	\$9 562,98	2016-07-09	Location Quais	Dock rental
4103	Municipalité Montcalm	\$4 423,09	2016-07-09	Entente Duncan	Duncan Agreement
TOTAL		\$176 455,74			

ADOPTÉE

4.4 Résolution 2016-072 – Embauche d'une préposée au débarcadère

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit combler les postes de préposés au débarcadère pour la saison estivale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, appuyé par le conseiller Tim Kalil et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'EMBAUCHER Madame Olivia Miller au poste de préposée au débarcadère pour la saison estivale 2016 au taux horaire de 10,75 \$.

ADOPTÉE

4.5 Résolution 2016-073 – Nomination d'un maire suppléant

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere doit assurer son fonctionnement et sa représentation en cas d'absence de son maire ;

CONSIDÉRANT QUE l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. c.C-19) permet au Conseil municipal de nommer un conseiller pour agir à titre de maire suppléant pour une période déterminée ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat du conseiller Jake Chadwick à titre de maire suppléant de la Ville de Barkmere se termine le 9 juillet 2016 ;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal Raymond appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le conseiller Marc Fredette soit nommé maire suppléant de la Ville de Barkmere pour la période du 10 juillet 2016 au 8 octobre 2016 inclusivement.

ADOPTÉE

5. Urbanisme

5.1 Compte rendu de la rencontre de consultation en urbanisme du 18 juin 2016

Une participation de plus de 50 personnes et tout le monde a parlé avec passion et respect. Nous avons également reçu des suggestions écrites.

Nous avons discutés des règles actuelles concernant les droits acquis pour les propriétés non conformes. Les règles de ce que vous pouvez faire avec votre propriété non conforme dépendent de certaines variables clés: 1. Est-il un bâtiment principal ou un bâtiment accessoire ? 2. Êtes-vous en train de rénover, agrandir ou reconstruire complètement ? 3. La structure elle-même "non conforme" (à savoir trop grande ou trop petite) est-elle située dans une marge ou dans la bande riveraine ? Comme toujours, vérifiez auprès de l'inspecteur municipal. Ce dernier est là pour vous aider.

Depuis quelques années, l'éclairage extérieur au pourtour des infrastructures a beaucoup augmenté avec entre autre l'accroissement des systèmes solaires. Le faible coût des lampes solaires a également incité des propriétaires à installer ces lampes un peu partout sur leurs quais, les sentiers d'accès, sur leur parterre ou tout simplement comme élément décoratif. Nous avons reçu plusieurs commentaires négatifs sur l'évolution de l'éclairage sur le lac. La majorité semble vouloir une réduction de l'éclairage extérieur sans évidemment affecter la sécurité. D'autres communautés ont mis en place "Ciel Sombre" soit des règlements pour réduire la pollution lumineuse.

Nous avons couvert les règles en vigueur dans nos règlements concernant les lumières extérieures. Nous vous invitons pour de plus amples informations traitant du sujet à vous référer au règlement 201 section 4.8.

Nous nous sommes projeté dans le futur, en termes de planification urbaine, en comparant Barkmere à deux autres municipalités Laurentiennes ayant sensiblement la même superficie soit Lac-Tremblant-Nord et Ivry-sur-le-Lac.

6. Infrastructures

6.1 Suivi sur la construction de l'Hôtel de Ville et du Centre Communautaire

Dossier Hôtel de ville et centre communautaire, la construction va très bien aucun retard suite au dépôt du calendrier des travaux. Travaux réalisés : le puit est foré, le système septique est installé et le remplissage du pourtour de la bâtisse est terminé. Nous avons débuté jeudi dernier avec la construction des murs du rez-de-jardin. La date de fin des travaux est prévue pour le 29 septembre prochain.

6.2 Suivi sur le dossier de la reclassification du barrage

Notre firme d'ingénieur rédige actuellement le rapport final qui nous permettra possiblement de diminuer la classification du barrage.

6.3 Résolution 2016-074 – Demande d'un certificat d'autorisation au MDDELCC en vertu de l'article 22 de la loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2, a.22)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere est propriétaire du débarcadère et de la rampe de mise à l'eau sise sur le lot 2-83 du cadastre 33 rang 6 ;



CONSIDÉRANT QUE la Ville de Barkmere désire continuer l'installation de dalles de béton préfabriquées à la rampe de mise à l'eau ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit obtenir un certificat d'autorisation délivré par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC), avant d'entreprendre des travaux dans un cours d'eau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Tim Kalil, appuyé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

D'AUTORISER le directeur général Steve Deschenes à signer la demande du certificat d'autorisation au MDDELCC ;

ET

QUE la Ville défraie la somme de 569 \$ pour les coûts du certificat d'autorisation ;

ADOPTÉE

7. M.R.C. et affaires gouvernementales

7.1 Rapport du Maire

Rien de spécial au Conseil. Toujours pas de plan clair pour la cueillette des matières organiques dans les zones de villégiatures comme Barkmere, qui utilisent des conteneurs centralisés. Selon le président de la RIDR, le maire de Labelle, il faudra étudier la situation de chaque municipalité cas par cas.

Une remarque au sujet de la vente de TPI, les lots (dont celui de Barkmere) n'ont pas trouvé preneur. De plus, le Ministère insiste que ces lots devraient être loués plutôt que vendus. C'est à suivre, car si le Ministère désire aller de l'avant avec cette orientation, ils ont peut-être des plans pour les terres publiques en bordure des lacs. Nous en avons un certain nombre à Barkmere.

Il y a eu plusieurs contestations des évaluations, puisque la MRC a demandé de retarder de 2 mois la date limite pour répondre aux demandes.

8. Levée de l'assemblée

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 13 août 2016, à 10h00, au Centre Communautaire de la ville, à Barkmere, Québec

8.1 Résolution 2016-075 – Levée de la séance

Il est 11h03

Il est proposé par la conseillère Chantal Raymond, secondé par le conseiller Bruce MacNab et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Steve Deschenes, Directeur général
et secrétaire-trésorier.

Permis et Certificats d'Autorisation pour Juin 2016 - Ville de Barkmere

PERMIS DE CONSTRUCTION						
Date	Permis			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement	LDE	Description
	Year	Category	Number			
07-juin-16	2016	C	06	Rénovation	5924	Rénovation d'un bâtiment principal, revêtement extérieur, porte et fenêtres, nouvelle charpente de toit et barbeau d'asphalte <i>(après approbation du P.I.I.A.)</i>
02-juin-16	2016	C	09	Construction	2580	Construction d'un escalier d'accès de la résidence principale à l'abri à bateau
09-juin-16	2016	C	10	Construction	0124	Installation d'une piscine hors terre
02-juin-16	2016	C	11	Installation septique	0199	Construction d'une installation septique pour la nouvelle Hôtel de Ville
02-juin-16	2016	C	12	Construction	0199	Construction d'une nouvelle Hôtel de Ville
23-juin-16	2016	C	13	Rénovation	1061	Mise en conformité du revêtement extérieur d'une construction accessoire (garage)
27-juin-16	2016	C	14	Rénovation	2240	Réfection de la toiture existante avec un nouveau bardeau d'asphalte
29-juin-16	2016	C	15	Rénovation	2999	Réfection de la toiture existante avec un nouveau bardeau d'asphalte
CERTIFICAT D'AUTORISATION						
Date	Permis			Type Constuction, réno, reconstruction, agrandissement, ouvrage	LDE	Description
	Year	Category	Number			
14-juin-16	2016	CA	10	Ouvrage rive / littoral	2346	Rénovation d'un quai existant et renforcement d'une structure accessoire existante situé sur la rive
15-juin-16	2016	CA	11	Ouvrage rive / littoral	1632	Agrandissement d'un quai existant par l'ajout d'un quai flottant <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
17-juin-16	2016	CA	15	Ouvrage rive / littoral	6150	Reconstruction d'un quai existant et protégé par droit acquis <i>(avec démarches au Centre d'Expertise Hydrique du Québec)</i>
16-juin-16	2016	CA	16	Abattage d'arbres	8593	Abattage d'un arbre mort et dangereux pour le bâtiment principal
21-juin-16	2016	CA	17	Abattage d'arbres	0104	Abattage de quatre (4) arbres endommagé et dangereux

VIDANGES SEPTIQUE - ANNÉE 2016

Receiving date	LDE	Pumped date	Pumped by
01-juin-16	5998	2016-06-01	Pompage sanitaire Mont-Tremblant
03-juin-16	7959	2016-06-01	Sani-Nord
09-juin-16	5126	2015-09-11	R. O'Shaughnessy
10-juin-16	2826	2015-09-11	R. O'Shaughnessy
15-juin-16	2420	2016-04-17	Pompage sanitaire Mont-Tremblant
15-juin-16	0127	2016-04-16	Pompage sanitaire Mont-Tremblant